

Le bien commun, à la lumière de l'encyclique Laudato si'

En guise d'introduction. L'homme et la mer

La photographie, en noir et blanc, est ancienne. L'homme, L.-J. Lebret (1897-1966), pose la pipe dans une main et l'appareil photo dans l'autre. Derrière lui, un bateau de marin évoque la côte bretonne de sa région natale. Sa soutane trahit l'ecclésiastique, dominicain en l'occurrence, qui, après avoir été formé à l'École navale, va mener l'enquête au sein du monde maritime. Avec quelques questions simples en fil rouge : comment ces artisans marins-pêcheurs, rudes à la tâche et souvent peu considérés, luttent-ils pour défendre leur dignité personnelle et maintenir une solidarité collective ? Et comment en sont-ils venus à prendre en compte les biens communs qu'ils doivent protéger pour survivre ?

De ce laboratoire en plein air, le dominicain tirera plusieurs ouvrages¹, qui éclaireront plusieurs générations de chrétiens sur l'enjeu décisif de l'engagement social. Il faut dire que son cas d'école est marquant : «Aucun groupe de professions n'était plus atteint par l'individualisme que les professions maritimes, commente ainsi le dominicain. Aucune zone du territoire n'avait subi plus que les côtes françaises les ravages de la corruption politique.» Les syndicats de pêcheurs, eux-mêmes, s'étaient laissé prendre au jeu des arrangements politiques au détriment de bien des ouvriers pêcheurs de la base. Mais, il constate aussi que « ces mêmes hommes vont constituer, en 1936, de leur plein gré, le comité professionnel du hareng, puis le comité professionnel ou interprofessionnel de l'iodé, des grandes pêches du maquereau, des crustacés, du thon. Tout un mouvement de réorganisation de nos pêches maritimes, procédant de l'idéal du bien commun. »

Et c'est bien cette notion de bien commun, héritée «de la théologie de saint Thomas d'Aquin, (qui) a éclairé tout le cheminement de l'action sociale maritime depuis ses premiers pas, hésitants et malhabiles, de 1929.» Le dominicain a de quoi s'étonner : voilà qu'une «doctrine que nous avons reçue des théologiens du XIII^e siècle (...) manifeste de nouveau son efficience.»² Et de poursuivre : « La mentalité moyenne de cent mille hommes, occupés dans dix branches d'activités parallèles, a changé parce qu'au moment opportun, dans l'une de ces crises où des formules neuves s'imposent, nous avons ensemble pensé et parlé 'bien commun'. »

¹ L.-L. LEBRET, R. MOREUX, P. COLIN, *Les professions maritimes à la recherche du bien commun*, Paris, Dunod, 1939 et

L.-L. LEBRET, *Découverte du bien commun. Mystique d'un monde nouveau*, Paris, Économie et humanisme, 1947.

² *Id.*, p. 6.

Un nouvel élan pour l'engagement chrétien

Il faut rappeler que L.-J. Lebreton a été un des grands penseurs de la doctrine sociale telle qu'elle s'est déployée dans la deuxième partie du XX^e siècle. Avec l'approche du P. Lebreton, l'articulation nouvelle des dimensions temporelle et spirituelle de la notion de bien commun, en partant de la première pour reprendre conscience de la grandeur nécessaire de la seconde, favorise l'émergence d'une nouvelle « spiritualité de l'action ». Autrement dit, de nouvelles modalités de la présence chrétienne dans les combats contemporains pour la dignité humaine. C'est au nom de cette articulation que le P. Lebreton a ainsi eu le souci de dialoguer sincèrement avec des acteurs sociétaux souvent éloignés des milieux chrétiens mais qui partagent pourtant des valeurs proches. La doctrine théologique chrétienne des « biens communs » est ainsi la « plus universelle des doctrines sociales, souligne encore le Dominicain : elle prend tout l'homme, elle s'étend à tous les hommes³. Elle vaut pour toutes les sociétés ayant pour objet quelques biens, de la famille aux groupements entre nations, de l'entreprise aux branches de production (...). Elle est un humanisme absolu. Elle est capable de créer un dynamisme régénérateur du monde. »

³ Une expression qui sera abondamment reprise, notamment par le pape Paul VI dans ses documents.

C'est ainsi aussi que le P. Lebreton va contester les grandes idéologies politiques et économiques de son temps – capitalisme, communisme, fascisme – qui, contrairement aux apparences, ne visent pas le bien du collectif mais développent simplement un « appétit de classe ou de nation ». Il dénonce aussi l'émergence moderne d'un humanisme qui n'engendrera, finalement, que des formes d'individualismes très déshumanisantes. Dans tous ces schémas politiques controversés, ce qui est directement menacé, c'est la nécessité même d'une justice sociale pour tous. Fi de l'intuition ancienne du bien commun que le christianisme porte dans ses gènes par son souci de la charité universelle : voici le temps des mystiques de l'ordre établi « qui livre le monde aux banquiers. »

L'évocation des intuitions du P. Lebreton n'est pas qu'anecdotique. D'une part, parce que son travail et ses réflexions ont largement irrigué le développement de la doctrine sociale de l'Église de la deuxième moitié du XX^e siècle, notamment au moment du Concile Vatican II ou dans la rédaction de l'encyclique sociale *Populorum progressio* du pape Paul VI, publiée en 1967. D'autre part parce que, cinquante ans plus tard, ce n'est plus un théologien dominicain, mais un pape jésuite qui reprend un bon nombre de ces intuitions en leur donnant de nouvelles perspectives, en publiant, en juin 2015, une encyclique sociale décisive pour le XXI^e siècle.

A la manière du P. Lebrez, le texte établit à la fois un constat sociologique et scientifique sans concessions sur l'état de la « maison commune ». Mais il y apporte aussi l'élan théologique de l'expérience franciscaine pour donner des pistes concrètes – spirituelles, économiques, culturelles, politiques – pour agir. En partant des périphéries des grands systèmes et idéologies contemporains, pour y repérer les deux phénomènes les plus universellement identifiables : d'une part le développement d'une forme d'indifférence cynique face à l'état du monde et des relations humaines, d'autre part la génération d'une culture du déchet généralisé, qui touche aussi bien la production matérielle que le vivre-ensemble.

Un principe qui renouvelle l'humanisme chrétien

C'est dans ce cadre que le pape François reprend à son compte le principe traditionnel du bien commun (dont l'expression revient une trentaine de fois dans le texte) et qui est l'expression même, pour lui, d'une écologie vraiment humaine. Cet « ensemble de conditions sociales qui permettent, tant aux groupes qu'à chacun de leurs membres d'atteindre leur perfection d'une façon plus totale et plus aisée »⁴ qui forment l'idéal du bien commun chrétien, selon le Concile Vatican II, évoque l'idée même de « développement intégral », chère au P. Lebrez. Un humanisme chrétien, attentif à la dimension personnelle et collective, qui soutient tous les niveaux de socialisation et d'engagement nécessaire au fonctionnement sain d'une société : de la famille, comme « cellule de base » jusqu'au niveau politique des États, en passant par tous les corps intermédiaires (syndicats, associations, mouvements, etc.). Cet idéal ne peut être envisagé que si le besoin d'une « justice distributive » est partagé par tous. Or, la crise écologique et sociale contemporaine souligne justement l'absence de cet objectif commun. Face à une mondialisation marchande galopante, alimentée par une idéologie libérale généralisée, la lutte contre les inégalités semble marquer le pas, touchant aux « droits humains fondamentaux » de beaucoup de populations à travers le nombre et au sein de chaque pays. Comme sud-américain, le pape François est bien placé pour en parler, son continent ayant été témoin de nombreux essais en ce sens. Pas étonnant donc que ce soit aussi au sein d'un certain nombre de communautés chrétiennes de cette partie du monde que l'appel à la solidarité a retenti le plus fort. Avec aussi, un rappel théologique décisif qui y a pris chair : le seul modèle que l'Église promeut, pour faire contre-poids aux dérives libérales de ce temps, est la mise en œuvre crédible d'une « option préférentielle pour les plus pauvres. »

⁴ *Gaudium et Spes*, n° 26

L'accueil du plus pauvre, critère décisif

Du coup, on saisit mieux la pertinence de l'encyclique *Laudato si'* qui, en évoquant frontalement le défi des urgences environnementales contemporaines, rappelle à tous les excès que nous subissons, issus du « paradigme techno-économique » dominant au sein de la mondialisation économique en cours. Car, ce que ce paradigme remet aussi en cause, du fait de sa violence sociale et économique, c'est l'ambition même d'un destin commun pour l'humanité de cette planète. Si la notion émergente de « développement durable » (1987) a vraiment encore un sens, ça ne peut en tout cas pas être celui de perpétuer les possibilités délirantes d'une financiarisation à outrance de l'économie, du politique et même du vivant sous toutes ses formes. L'enjeu réel de l'engagement chrétien (et citoyen) est donc de développer une solidarité « intergénérationnelle » crédible, alors que tant de ressources naturelles vitales sont déjà gravement entamées.

C'est là que la veine franciscaine, que le pape François a remis au cœur de son processus pastoral, reprend du sens. Au nom même de « l'option préférentielle pour les pauvres. » que François d'Assise avait incarnée si lumineusement au XII^e siècle, nous devons repenser notre manière de vivre, de travailler, d'échanger, de progresser, en ne laissant pas les forces aveugles de l'argent-roi guider tous nos choix.

Comme souvent, les temps de crise sont un temps de jugement et de prise de conscience d'aveuglement collectif dont nous sommes atteints. Celui de l'idéologie matérialiste ambiante a été particulièrement puissant et a imprégné aussi le rapport au monde de bien des chrétiens. Il est urgent que les communautés chrétiennes redeviennent les témoins non pas de la réussite matérielle comme but ultime de la vie mais du don gratuit qui est fait à tous, à travers les ressources inouïes de la Création. C'est là que l'émerveillement du Poverello pour ses frères d'humanité les plus pauvres mais aussi pour toutes les créatures vivantes, jusqu'aux plus humbles d'entre elles, n'exprime pas un romantisme suranné mais bien plutôt une proposition contre-culturelle révolutionnaire, aujourd'hui plus que jamais. Le pape François le souligne dans son texte :

« Quand nous pensons à la situation dans laquelle nous laissons la planète aux générations futures, nous entrons dans une autre logique, celle du don gratuit que nous recevons et que nous communiquons. Si la terre nous est donnée, nous ne pouvons plus penser seulement selon un critère utilitariste d'efficacité et de productivité pour le bénéfice individuel. Nous ne parlons pas d'une attitude optionnelle, mais d'une question fondamentale de justice, puisque la terre que nous recevons appartient aussi à ceux qui viendront. » (*Laudato si'* n°159)

Cette logique de la « réception » du monde comme don nous libère d'une conception traditionnelle du « bien commun » qui ne serait, en définitive, qu'une ambition sociale plus ou moins lointaine ou un critère de discernement parmi d'autres mais qui n'arriverait pas à contester les dérives les plus graves de nos systèmes dominants. Face aux défis contemporains, la notion du « don » donne toutes ses lettres de noblesse à « l'écologie intégrale » que le pape François appelle de ses vœux.

De l'idéal du « bien commun » à l'urgence de la préservation des « biens communs »

Il faut souligner que, du fait même de la crise en cours, la notion théologique et sociale du « bien commun » croise de plus en plus celle, émergente au sein de la sphère politique et militante, des « biens communs » qui sont constitués notamment des ressources naturelles indispensables à la vie biologique sur terre. L'encyclique du pape François offre, là aussi, un espace de dialogue entre ces deux approches, lorsqu'il souligne l'importance cruciale du respect des ressources en eau potable, de la qualité de l'air, des grands écosystèmes naturels etc. qui sont autant de « biens communs » à préserver de toute urgence. L'eau potable, l'air que l'on respire, les écosystèmes où nous évoluons avec tant d'autres espèces vivantes ne peuvent ainsi pas entrer dans une logique marchande qui les privatiserait au profit de quelques-uns.

C'est donc aussi l'ancienne doctrine de la destination universelle des biens qui est à remettre à jour ici. Car si la doctrine sociale de l'Église a cru important de souligner, face aux dérives socialistes de la fin du XIX^e siècle, la nécessité d'un droit à la propriété privée pour chacun, celle-ci ne doit pas être absolutisée au point de privatiser à outrance ce qui relève d'abord de biens universels. Le principe de subordination de la propriété privée à la destination universelle des biens et, par conséquent, le droit universel à leur usage, est, de fait, une règle d'or du comportement social, et « le premier principe de tout l'ordre éthico-social » (*Laudato si'* n°70) rappelle l'encyclique du pape François.

On ne s'étonnera donc pas que le pape argentin reprenne souvent à son compte la grille de lecture des Églises sud-américaines quand elles revendiquent le respect pour tous de l'accès aux « trois T » : autrement dit, un droit à une terre, à un travail et à un toit. Tout ce qu'il faut pour simplement pouvoir habiter dignement cette maison qui est « commune » pour tous. Mais ce « droit à la terre » s'articule désormais avec « un devoir à la terre ». Car, nous rappelle la crise environnementale actuelle, nous vivons sur une terre

promise qui est déjà habitée, notamment par tant de créatures végétales et animales qui ne peuvent pas être niées par une exploitation abusive. « Celui qui s'approprie quelque chose, c'est seulement pour l'administrer pour le bien de tous » (*Laudato si'* n°95), rappelle de toute urgence le pape. Dans ce « bien pour tous », il faut que les chrétiens (notamment) témoignent que cette cohabitation entre nous et avec les autres créatures vivantes est le signe même de la bonne gérance nécessaire du « jardin » planétaire qui nous a été confié. Mais si nous oublions ce rôle, nous abusons de notre pouvoir, entraînant une « détérioration éthique et culturelle qui accompagne la détérioration écologique » (*Laudato si'* n°162). En impactant de plus en plus clairement les conditions mêmes de la vie matérielle et biologique des générations actuelles (et donc aussi de celles à venir), la crise écologique est donc un révélateur d'une perte conjointe du sens philosophique et théologique du « bien commun » et celui, social et environnemental, des « biens communs ».

Il est urgent que nous reprenions notre destin en main en développant de nouvelles formes de solidarité intra- et intergénérationnelles. Cela passera notamment, pour les communautés chrétiennes, par un renouvellement profond de leur théologie de la Création et d'une spiritualité où l'Incarnation du Christ, principe et fin de toutes choses, soit bien plus amplement célébrée. Car, rappelle le pape François :

« la paix intérieure des personnes tient, dans une large mesure, de la préservation de l'écologie et du bien commun, parce que, authentiquement vécue, elle se révèle dans un style de vie équilibré joint à une capacité d'admiration qui mène à la profondeur de la vie. La nature est pleine de mots d'amour, mais comment pourrions-nous les écouter au milieu du bruit constant, de la distraction permanente et anxieuse, ou du culte de l'apparence ? Beaucoup de personnes font l'expérience d'un profond déséquilibre qui les pousse à faire les choses à toute vitesse pour se sentir occupées, dans une hâte constante qui, à son tour, les amène à renverser tout ce qu'il y a autour d'eux. Cela a un impact sur la manière dont on traite l'environnement. Une écologie intégrale implique de consacrer un peu de temps à retrouver l'harmonie sereine avec la Création, à réfléchir sur notre style de vie et sur nos idéaux, à contempler le Créateur, qui vit parmi nous et dans ce qui nous entoure, dont la présence ne doit pas être fabriquée, mais découverte, dévoilée. » (*Laudato si'* n°225)

Dominique Lang